

Je regrette infiniment, il faut me convaincre, parce que les parties peuvent convenir d'une foule de choses entre elles; je l'ai fait, quinze, vingt fois dans ma vie. Tous les représentants ouvriers l'ont fait, et probablement que l'honorable député de York-Sud a dû le faire des centaines de fois, dans des petits comités.

M. Lewis: Il faut le faire encore une fois.

L'hon. M. Marchand: Oui, c'est ça, et il faudra peut-être le faire encore souvent. Il n'y a pas que les partis politiques et les gouvernements qui ont le droit de trouver des formules qui même si elles n'ont pas l'air régulières, entraînent le règlement de certains conflits et la paix entre les hommes, ou les institutions.

Les unions ouvrières aussi le font, et je trouve qu'elles ont raison.

Alors, pour terminer, monsieur l'Orateur, pour moi il n'est pas question ici de principe. Il n'est pas question de blâmer l'Association internationale des débardeurs, ni le Congrès du Travail du Canada, de s'être comportés comme ils se sont comportés; à mon avis, ils ont signé une très belle convention collective. Les militants syndicaux se sont bien comportés, ils ont bien négocié. Je ne leur fais aucun reproche. Il n'est pas question de principe, à mon avis. Il s'agit de savoir si, peut-être par malentendu ou autrement, il est vrai que cette situation que j'ai essayé de décrire (de loin, puisque je n'y étais pas) est vraiment la situation qui existait au moment où il y a eu une entente. C'est le problème à étudier.

[Traduction]

MOTION D'AJOURNEMENT

SUJET DES QUESTIONS DEVANT ÊTRE DÉBATTUES

Monsieur l'Orateur: Il est de mon devoir, en conformité de l'article provisoire 39A du Règlement, d'informer la Chambre que les questions suivantes seront débattues au moment de l'ajournement ce soir: le député de Sherbrooke (M. Allard):...

[Français]

...les relations fédérales-provinciales;...

[Traduction]

...le député de Vancouver-Burrard (M. Basford): Nord canadien et Ressources nationales—Route d'Alaska—demande de renseignements au sujet du pavage; le député d'Essex-Ouest (M. Gray): Sécurité de la vieillesse—annonce d'un revenu minimum garanti tous les mois.

[L'hon. M. Marchand.]

Comme il est six heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, savoir les bills privés, les avis de motion (documents) et les bills publics.

INDUSTRIE, RECHERCHES ET EXPLOITATION ÉNERGÉTIQUE

M. Paul Langlois (Chicoutimi): Monsieur l'Orateur, la Chambre consent-elle à l'unanimité à revenir à l'article de l'ordre du jour relatif aux motions?

L'honorable M. Churchill: Pour quelle raison?

M. Langlois (Chicoutimi): Afin de présenter le rapport du comité permanent de la Chambre.

Monsieur l'Orateur: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

[Français]

M. Paul Langlois (Chicoutimi) présente le 5^e rapport du Comité permanent de l'industrie, des recherches et de l'exploitation énergétique, dans les deux langues officielles du pays.

[Traduction]

[Remarque: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

BILLS PRIVÉS

«AETNA CASUALTY COMPANY OF CANADA»

La Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Rinfret, passe à l'étude du bill n° S-4, présenté par M. Cameron (High-Park) et constituant en corporation l'*Aetna Casualty Company of Canada*.

Sur l'article 1—*Constitution en corporation*.

M. Peters: Monsieur le président, je m'étonne qu'à cette date tardive, la Chambre n'ait pas décidé de poursuivre le débat très intéressant qui se déroulait. Cependant, ce bill privé est intéressant et je suis content qu'on ait pris la décision de la déférer au comité permanent sur les finances, le commerce et les affaires économiques.

Je suis content qu'on l'ait déféré à ce comité, car les membres du cabinet et les parrains de ces bills en particulier nous ont dit autrefois que les membres d'un comité permanent sont capables de répondre aux questions posées à la Chambre. Je pourrais signaler l'ordre de la Chambre adopté le jeudi 5 mai en vue de déférer cinq projets de loi au